



# **ANNEXE II**





## **ANNEXE II.A**

# **Comptes annuels 2021 y compris le rapport de gestion et le rapport du commissaire réviseur**



xxxx-xxxxxxxx	0839927651	2021	EUR	22.18.16	m82-f	xx/xx/xxxx	62			C-app 1
---------------	------------	------	-----	----------	-------	------------	----	--	--	---------

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **HYGEA**  
 Forme juridique : Société coopérative  
 Adresse : Rue du Champ de Ghislage N° : 1 Boîte :  
 Code postal : 7021 Commune : Havré  
 Pays : Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons  
 Adresse Internet :  
 Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0839.927.651

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 21-12-2020

Ce dépôt concerne :

- les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 21-06-2022
- les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.6, C-app 6.7.2, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 8, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**GAVA ANTONIO**

RUE BALASSE 23  
7110 La Louvière  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**ROSSI BRUNO**

Rue Frébutte 11  
7034 Mons (St-Denis)  
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-10-20 Fin de mandat :  
Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**VOLANT DAVID**

Rue Louis Piérard 59  
7040 BOUGNIES  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Vice-président du Conseil d'Administration

**MILITARI ELENA**

Rue Adelson Castiaux 226  
7390 Quaregnon  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**WIARD EMMANUEL**

Rue des Rosières 14  
6567 Merbes-le-Château  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**INCANELLA Giuseppa-Josée**

Avenue du Centenaire 58/1  
7141 Carnières  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**NITA Guy**

Rue de Wasmes 127  
7301 Hornu  
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-12-15 Fin de mandat : Administrateur

**CHAPELAIN HUBERT**

RUE VIVIER AU PONT 8  
7170 Manage  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**DE MOORTEL JACQUES**

Directeur Général Hygea  
Chaussée de Beaumont 188  
7032 Spiennes  
BELGIQUE

**MAES JEAN-MICHEL**

Rue de la Saisinne 69  
7061 Casteau (Soignies)  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**DUPONT Jean-Marc**

rue de Colfontaine 200  
7080 Frameries  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Président du Conseil d'Administration

**DOYEN MICHEL**

Rue Jean Lenoir 21  
7332 Sirault  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**CARPIN Michael**

Rue Ferrer 98  
7181 Feluy  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**SCHOLLAERT Michel**

Rue Général Leman 13b  
7120 Estinnes  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**LABAR PHILIPPE**

Rue de Cents Pieds 3  
7133 Buvrines  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**SCUTNAIRE PHILIPPE**

Rue de l'Hermitage 13  
7340 Colfontaine  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**DEBAISIEUX Philippe**

Rue J. B. Descamps 19  
7080 Frameries  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**IDEA**

0201105843  
Rue de Nimy 53  
7000 Mons  
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

POZZONI BRUNO  
CHAUSSEE DE MONS 3  
7170 Manage

DECAMPS Caroline  
Directrice Générale  
Rue Fouquet 15  
7050 Jurbise  
BELGIQUE

DURIGNIEUX JORIS  
Rue Sainte-Catherine 109  
7370 Dour

DESSILLY VINCENT  
RUE DU CHAMPIGNON 4  
7050 Jurbise

**Joiris-Rousseaux & Co (B00194)**

0450426032  
De la Biche 18  
7000 Mons  
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

Pruneau Alexis (A02234)

rue Diricq 7  
7134 Epinois  
BELGIQUE

Rousseaux Bernard (A01650)

rue Sainte-Anne 67  
7110 Maurage  
BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*
- B. L'établissement des comptes annuels\*
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>27.249.467</b>	<b>23.523.408</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>27.042.897</b>	<b>23.316.838</b>
Terrains et constructions		22	9.305.539	10.130.882
Installations, machines et outillage		23	12.362.158	8.724.329
Mobilier et matériel roulant		24	5.297.484	3.746.324
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	10.818	10.818
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	66.898	704.485
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>206.570</b>	<b>206.570</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	206.570	206.570
Actions et parts		284	206.470	206.470
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	100	100

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>12.033.466</b>	<b>14.992.364</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>1.494.204</b>	<b>929.310</b>
Créances commerciales		290	1.494.204	929.310
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>406.726</b>	<b>218.870</b>
Stocks		30/36	406.726	218.870
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	406.726	218.870
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>3.993.921</b>	<b>5.282.005</b>
Créances commerciales		40	3.195.142	4.046.970
Autres créances		41	798.779	1.235.035
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>6.138.615</b>	<b>8.556.468</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1		<b>5.711</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>39.282.933</b>	<b>38.515.772</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>13.039.072</u></b>	<b><u>13.020.561</u></b>
<b>Apport</b>	6.7.1	10/11	<b>1.551.875</b>	<b>1.549.475</b>
Disponible		110	1.526.875	1.524.475
Indisponible		111	25.000	25.000
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>2.657.461</b>	<b>2.657.461</b>
Réserves indisponibles		130/1	1.017.461	1.017.461
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.017.461	1.017.461
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	1.640.000	1.640.000
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>169.347</b>	<b>169.347</b>
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>8.660.389</b>	<b>8.644.278</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>1.431.889</u></b>	<b><u>1.454.037</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>1.431.889</b>	<b>1.454.037</b>
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	1.070.889	1.454.037
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	361.000	
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b>24.811.972</b>	<b>24.041.174</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>5.182.622</b>	<b>6.624.834</b>
Dettes financières		170/4	5.170.428	6.618.710
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	5.170.428	6.618.710
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.194	6.124
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>18.422.330</b>	<b>16.625.166</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.448.283	1.448.283
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.155.800	4.837.696
Fournisseurs		440/4	5.155.800	4.837.696
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		1.270
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.608.186	2.526.359
Impôts		450/3	262.370	91.317
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.345.816	2.435.042
Autres dettes		47/48	9.210.061	7.811.558
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>1.207.020</b>	<b>791.174</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>39.282.933</b>	<b>38.515.772</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>41.375.147</b>	<b>38.742.264</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	22.177.696	20.196.054
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	19.146.147	18.499.314
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	51.304	46.896
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>41.982.327</b>	<b>39.256.608</b>
Approvisionnements et marchandises		60	1.581.874	1.157.386
Achats		600/8	1.769.730	1.222.078
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)	609	-187.856	-64.692
Services et biens divers		61	17.362.365	14.567.674
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	6.10 62	19.947.949	20.197.702
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.855.195	2.864.370
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	6.10 631/4	-3.317	-160
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	6.10 635/8	-22.148	-69.551
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	234.117	217.419
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	26.292	321.768
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)(-)	9901	<b>-607.180</b>	<b>-514.344</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>799.869</b>	<b>739.641</b>
Produits financiers récurrents		75	799.869	739.641
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	799.869	739.641
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
		65/66B	<b>188.688</b>	<b>221.442</b>
<b>Charges financières</b>				
Charges financières récurrentes	6.11	65	188.688	221.442
Charges des dettes		650	182.857	218.578
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	5.831	2.864
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>4.001</b>	<b>3.855</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>4.001</b>	<b>3.855</b>
Impôts		670/3	4.001	3.855
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905		

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>169.347</b>	<b>169.347</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	169.347	169.347
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>169.347</b>	<b>169.347</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

## ANNEXE

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	21.920.806
8161	15.510	
8171	997.198	
(+)(-) 8181		
8191	20.939.118	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
(+)(-) 8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	11.789.924
8271	840.271	
8281		
8291		
8301	996.616	
(+)(-) 8311		
8321	11.633.579	
(22)	9.305.539	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	18.165.513
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.454.633	
Cessions et désaffectations	8172	1.223.594	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8182	3.168.626	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	21.565.178	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8322P	XXXXXXXXXX	9.441.184
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	981.313	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	1.219.477	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	9.203.020	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	<b>12.362.158</b>	

**MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	17.066.672
8163	2.584.771	
8173	6.459.722	
(+)/(-) 8183		
8193	13.191.721	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	13.320.348
8273	1.033.611	
8283		
8293		
8303	6.459.722	
(+)/(-) 8313		
8323	7.894.237	
(24)	5.297.484	

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	147.000
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	147.000	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8254P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8324P	XXXXXXXXXX	147.000
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	147.000	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>			
<b>DONT</b>			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	79.892
8165		
8175		
(+)/(-) 8185		
8195	79.892	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	69.074
8275		
8285		
8295		
8305		
(+)/(-) 8315		
8325	69.074	
(26)	10.818	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXX	704.485
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	2.531.040	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8186	-3.168.627	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	66.898	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8256P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8326P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(27)	<b>66.898</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	206.470
8363		
8373		
(+)/(-) 8383	0	
8393	206.470	
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)	206.470	
285/8P	XXXXXXXXXX	100
8583		
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	100	
8653		

## ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DE L'APPORT

## Apport

Disponible au terme de l'exercice

Disponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

## Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces

dont montant non libéré

En nature

dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	1.524.475
(110)	1.526.875	
111P	XXXXXXXXXX	25.000
(111)	25.000	
8790		
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

Création de 96 parts pour affiliation CPAS ville de Mons

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants
	2.400
8702	62.075
8703	62.075

## Actions propres

Détenues par la société elle-même

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Nombre d'actions correspondantes

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts**

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Exercice
311.000
50.000

Nouveau Schéma de collecte  
Etude préalable extension recyparcs

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

## Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

## Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

## Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	1.448.283
8811	
8821	
8831	
8841	1.448.283
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	1.448.283
8802	1.160.875
8812	
8822	
8832	
8842	1.160.875
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	12.194
8912	1.173.069
8803	4.009.553
8813	
8823	
8833	
8843	4.009.553
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	4.009.553

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges****Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	262.370
450	
9076	
9077	2.345.815

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Cotisation de responsabilisation

Tranches et intérêts

intervention fost+ conteneurs PC

vente de sac report spécifique

cotisation INASTI + jetons 2 eme semestre

Exercice
262.577
110.652
210.752
557.236
28.311

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Vente de sacs OM et BIO

Autres

Vente de sacs PMC

Fost plus

Vente de papier

Vente de métaux

Conteneurs 1100 L OM PC PMC

Déchets communaux et apports bascule

Grands conteneurs

Récupel

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

**CHARGES D'EXPLOITATION**

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	10.785.000	10.288.000
	605.000	961.000
	511.000	448.000
	4.434.000	4.425.000
	1.595.000	523.000
	725.000	385.000
	1.088.000	1.010.000
	831.000	796.000
	1.019.000	867.000
	586.000	553.000
740	1.873.241	2.522.467
9086	366	363
9087	365	372
9088	538.314	562.214
620	14.687.457	14.462.059
621	4.015.927	3.910.724
622	82.774	258.391
623	1.161.791	1.566.528
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	13.480	18.816
Reprises	9113	16.797	18.976
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	1.220.300	109.102
Utilisations et reprises	9116	1.242.448	178.653
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	234.117	217.419
Autres	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	83	77
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	146.533	135.169
Frais pour la société	617	3.847.217	3.460.917

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	798.486	738.971
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b>51.304</b>	<b>46.896</b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	<b>51.304</b>	<b>46.896</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		35.555
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	51.304	11.341
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b>26.292</b>	<b>321.768</b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>26.292</b>	<b>321.768</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	9.577	309.170
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	16.715	12.598
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Codes	Exercice
9134	4.001
9135	4.001
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	602.365	783.610
9146	1.642.562	1.493.423
9147	2.973.497	2.842.901
9148	4.001	3.855

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société****Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

**Gages sur fonds de commerce**

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs**

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Privilège du vendeur**

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

**Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

**Gages sur fonds de commerce**

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs**

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Privilège du vendeur**

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice
----------

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice
----------

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice
12.598.174
166.616

Constitution d'une assurance cotisation au profit du personnel statutaire instauré par les communes associées à l'ancienne intercommunale I.S.P.H. au 31.12.2021  
Garantie SPW DG03  
Fin de la convention Fost+ au 31.12.2022 en ce qui concerne la collecte du PMC, du papier carton et du verre

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances</b>	9291	<b>1.117</b>	<b>3.450</b>
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.117	3.450
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351	<b>8.609.880</b>	<b>7.114.755</b>
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	8.609.880	7.114.755
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	79.436
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	13.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## Règles d'évaluation

### 1. GENERALITES

Chaque élément du patrimoine fait l'objet d'une évaluation distincte basée sur les critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

En cas de doute, il sera toujours préférable de prendre en actif, les chiffres les plus bas et en passif, les chiffres les plus élevés, de manière à ne pas surestimer le patrimoine.

Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs. Ceci seront pris en compte même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés.

Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement effectif de ces produits est incertain. Doivent notamment être mis à charge de l'exercice :

- les impôts estimés sur le résultat de l'exercice ou sur le résultat d'exercices antérieurs
- les rémunérations, allocations et autres avantages sociaux qui seront attribués au cours d'un exercice ultérieur à raison de prestations effectuées au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs.

### 2. VALEUR D'ACQUISITION

Les éléments de l'actif sont évalués à leur valeur d'acquisition et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeurs y afférents.

### 3. AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR

A chaque clôture annuelle, nous effectuerons l'écriture suivante :

630 --- Dotation aux amortissements

A            2\*\*\*\*\* 9 --- Immobilisés d'amortissements

Par « amortissements » on entend les montants pris en charge par le compte de résultats, relatifs aux frais d'établissement et aux immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps.

Cela est effectué en vue soit de répartir le montant de ces frais d'établissement et le coût d'acquisition, éventuellement réévalué de ces immobilisations sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable, soit de prendre en charge ces frais et ces coûts au moment où ils sont exposés.

Les amortissements et les réductions de valeur cumulés sont déduits des postes de l'actif auxquels ils sont afférents en répondant aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

Les amortissements et les réductions de valeur sont constitués systématiquement sur base des méthodes arrêtées par l'intercommunale, ils ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice.

La prise en cours de l'amortissement pour tout nouvel investissement est effective le 1er jour du mois de réception de celui-ci.

Les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

(22)	<u>Terrains et constructions</u>	
	Investissements immobiliers	L15, L20, L33
	Aménagements extérieurs	L10
(23)	<u>Installations, machines et outillage</u>	
	Grands conteneurs	L5 , L8, L10
	conteneurs 1100 L	L5
	Petits conteneurs nouveau schéma de collecte	L10
	Bulles à verres	L8
	Petit outillage électrique ou non	L3
	Machines et outillage importants	L5
(24)	<u>Mobilier et matériel roulant</u>	
	Mobilier à usage administratif	L5, L10
	Matériel Informatique	L3, L5
	Matériel roulant	L4 , L5, L7, L8
(26)	<u>Autres immobilisations en cours et acomptes versés</u>	

Le mobilier, le matériel informatique, le matériel de bureau et les licences dont la valeur d'acquisition est inférieure à 1 000 € seront pris totalement en charge sur l'exercice. Le petit outillage sera quant à lui amorti si son montant est supérieur à 7.500€.

Aucun amortissement n'est acté sur les immobilisés en cours (27).

#### **4. POSTES DE L'ACTIF**

##### **I. Frais d'établissement**

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

##### **II. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par la société. Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

##### **III. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements.

Elles peuvent notamment faire l'objet d'un plan d'amortissement accéléré, conformément aux dispositions fiscales en la matière. Si l'application d'un tel plan accéléré conduit à anticiper de manière significative, la prise en charge des amortissements par rapport à ce qui est économiquement justifié, il est fait mention dans l'annexe de la différence entre le montant cumulé de ces amortissements actés et celui des amortissements économiquement justifiés ainsi que de l'influence sur le montant des amortissements grevant le compte de résultats de l'exercice, d'amortissements excédant les amortissements économiquement justifiés, pris en charge au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par la société.

Les amortissements actés sur les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps ne peuvent faire l'objet d'une reprise que si, à raison de modifications des circonstances économiques ou technologiques, le plan d'amortissement antérieurement pratiqué s'avère avoir été trop rapide. Les amortissements actés qui s'avèrent ne plus être justifiés, font l'objet d'une reprise à concurrence de leur excédent par rapport aux amortissements planifiés.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de la société font, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

#### **IV. Immobilisations financières**

Les montants non appelés sur participations et parts sont mentionnés distinctement dans l'annexe et ventilés selon les sous-rubriques dans lesquelles les participations, parts restant à libérer sont portées.

Les participations et les actions portées sous la rubrique « Immobilisations financières » font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

#### **V. Créances à plus d'un an et à un an au plus**

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

#### **VI. Stocks**

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition et selon la méthode du prix moyen pondéré.

#### **VII. Créances à un an au plus**

Les créances à un an au plus sont comptabilisées pour leur valeur nominale au moment où elles apparaissent.

Annuellement, une évaluation systématique et individualisée est faite de ces créances en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur.

#### **VIII. Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation sont enregistrés et évalués à leur valeur nominale et reprennent au bilan la partie imputable à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

## **5. POSTES DU PASSIF**

### **I. Capital**

Le capital est évalué à sa valeur nominale.

### **II. Plus-values de réévaluation**

Les plus-values de réévaluation sont évaluées à la valeur nominale. Les réévaluations sont spécifiques aux éléments de l'actif pour lesquelles elles ont été constituées ou actées.

L'intercommunale pourra procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour la société, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Si les actifs en cause sont nécessaires à la poursuite de l'activité de la société ou d'une partie de ses activités, ils ne peuvent être réévalués que dans la mesure où la plus-value exprimée est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'intercommunale ou par la partie concernée de ses activités.

La valeur réévaluée retenue pour ces immobilisations sera justifiée dans l'annexe des comptes annuels dans lesquels la réévaluation est actée pour la première fois.

Si la réévaluation porte sur des immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, la valeur réévaluée fait l'objet d'amortissements calculés selon un plan explicité ci-dessus aux fins d'en répartir la prise en charge sur la durée résiduelle d'utilisation probable de l'immobilisation.

Les plus-values actées seront imputées directement à la rubrique III du passif « Plus-values de réévaluation » et y seront maintenues aussi longtemps que les biens auxquels elles sont afférentes ne sont pas réalisés.

### **III. Réserves**

La constitution de la réserve légale se fait conformément au Code des Sociétés.

### **IV. Subsidés en capital**

Les subsidés seront comptabilisés dans le compte de passif et transférés aux résultats proportionnellement et de manière parallèle aux amortissements des investissements auxquels ils se rapportent.

Affectation du subside aux résultats et ce, sur base des déclarations de créances :

15 -----	Subsidés transférés aux résultats
À 753 -----	Subsidés en capital et en intérêts

### **V. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

Elles doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. En aucun cas elles ne dépendront du résultat de l'exercice.

Ces provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais

indéterminées quant à leur montant. À la date de clôture du bilan, une provision représente la meilleure estimation des charges qui sont considérées comme probables.

Des provisions doivent être constituées pour couvrir notamment :

1. Les engagements incombant à la société en matière de pensions de retraite et de survie, et d'autres pensions ou rentes similaires ;
2. Les charges de grosses réparations et de gros entretiens ;
3. Les charges découlant d'une obligation environnementale.

#### **VI. Dettes à plus d'un an**

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

#### **VII. Dettes à un an au plus**

Les dettes à un an au plus sont reprises au bilan à la valeur nominale. Annuellement, une évaluation systématique est faite de ces dettes en vue d'appliquer d'éventuelles corrections.

#### **VIII. Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation sont enregistrés et évalués à leur valeur nominale.

#### **IX. Hors Bilan**

Les communes affiliées à l'ancienne Intercommunale ISPH disposent d'une réserve financière en vue d'assurer les pensions du personnel statutaire.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

# RAPPORT DE GESTION HYGEA

## I) Commentaires sur les comptes annuels au 31 décembre 2021

Le présent rapport de gestion est établi en application des articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations complète le rapport d'activités du Conseil d'Administration.

Il met en évidence un résultat opérationnel de 1.933.283 € dégagant un excédent de cotisation sur l'exercice 2021.

### A. BILAN (en milliers d'euros)

#### ACTIF

#### Immobilisations corporelles (22/27)

Ce poste s'élève à 27.043 K€ et se décompose comme suit :

➤	Terrains .....	375 K€
➤	Bâtiments.....	8.931 K€
➤	Recyparc .....	10.154 K€
➤	Conteneurs projet-pilote .....	1.653 K€
➤	Matériel exploitation.....	555 K€
➤	Mobilier et matériel de bureau.....	226 K€
➤	Matériel roulant.....	5.071 K€
➤	Autres immobilisations.....	11 K€
➤	Immobilisations en cours.....	67 K€

Les immobilisations en cours concernent les études pour les travaux d'extension du Recyparc de Manage.

De plus, le montant des investissements de 2021, s'élève à 6.586 K€ et se décompose comme suit :

➤	Extension des Recyparcs Soignies et Dour	2.627 K€
➤	11 camions de collecte	2.059 K€
➤	Conteneurs 140 L/240L papier carton	833 K€
➤	Point d'apport volontaire	307 K€
➤	Implémentation Easi et formation des utilisateurs	173 K€
➤	Équipement de 3 camions en lève conteneurs	147 K€
➤	4 remorques porte-conteneurs	119 K€

➤	65 bulles à verre	100 K€
➤	Conteneurs de 10 m <sup>3</sup> , ou 30 m <sup>3</sup>	88 K€
➤	Camion de collecte des DEEE	86 K€
➤	Système de reconnaissance des réservoirs	26 K€
➤	Conteneurs 1100 litres	21 K€

### **Immobilisations financières (28)**

EthiasCo à concurrence de 24 parts pour une valeur de 206 K€.

### **Créances long terme (29)**

Ce poste s'élève à 1.494K€.

Il s'agit du montant du subside promis par la Région Wallonne pour l'extension des Recyparcs de Morlanwelz et de Frameries. Celui-ci est liquidé annuellement.

### **Stock et commandes en cours (3)**

Ce poste s'élève à 407 K€ et se décompose comme suit :

➤	Sacs PMC et PMC P+	85 K€
➤	Sacs OM 25 et 30 litres	70 K€
➤	Sacs OM 50 et 60 litres	208 K€
➤	Sacs Bio 20 litres	44 K€

### **Créances à un an au plus (40/41)**

Le montant de 3.994K€ se ventile comme suit :

➤	Créances commerciales	3.195 K€
➤	Autres créances	799 K€

Le montant de 3.195 K€ se répartit comme suit :

➤	Débiteurs particuliers	2.539 K€
➤	Administrations communales et régionales	656 K€

Le poste « autres créances » se décompose de la manière suivante :

➤	Annuité à liquider par la R.W. - Recyparcs de Morlanwelz et de Frameries
➤	Part de traitement du personnel nommé payé anticipativement

### **Placements de trésorerie et valeurs disponibles (50/58)**

Ce poste concerne les valeurs disponibles – comptes courants 6.139 K€

## PASSIF

### Apport (11)

#### 110 - Apport disponible hors capital 1.527K€

✓ Sous domaine I

Communes	258 K€
IDEA	698K€
CPAS	1 K€

✓ Sous domaine II

Communes	71 K€
IDEA	519 K€
CPAS	1 K€

✓ Sous domaine III

Communes	1 K€
IDEA	2 K€
IPALLE	1 K€

#### 111 - Apport indisponible de 25K

Le Cpas de la Ville de Mons s'est affilié à l'Intercommunale le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour les sous domaine I et II à concurrence de 48 parts de 25 € dans chaque sous domaine.

### Réserve (13)

Le poste « Réserve statutairement indisponible » s'élève à 1.017K€.

Le poste « Réserve disponible » est de 1.640K€.

### Bénéfice reporté (14)

Le bénéfice reporté est de 169K€

### Subsides en capital (15)

Ce poste s'élève à 8.600 K€.

Ces subsides sont destinés à financer partiellement les immobilisations corporelles telles que le « centre de tri, la biométhanisation et les Recyparcs ».

## **Provisions pour risques et charges (16)**

Ce poste s'élève à 1.432 K€.

Une reprise de provision a été actée pour un montant de 218 K€ correspondant au coût total 2021 de la charge salariale du personnel sous ancien statut de l'Ex-ISPH.

Les autres provisions ont été analysées et réactualisées dans leur ensemble. Cela s'est traduit par une reprise de provision de complémentaire de 926 K€ et la constitution de nouvelles provisions pour un montant de 1239 K€.

## **Dettes à plus d'un an (17)**

Les dettes à plus d'un an de l'Intercommunale s'élèvent à 5.182 K€ et se décomposent de la manière suivante :

➤	Emprunts contractés	5.170 K€
	- Emprunts ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	1.161 K€
	- Emprunts ayant plus de 5 ans à courir	4.009 K€
➤	Cautionnement reçu en numéraire	12 K€

## **Dettes à un an au plus (42/48)**

### ✓ Dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)

Ce poste reprend les tranches d'emprunt à rembourser en 2021 sur les emprunts contractés auprès des différents organismes bancaires.

### ✓ Dettes commerciales (44)

Ce poste reprend les factures non échues inhérentes aux activités d'exploitation 2021 pour un montant de 5.156 K€.

### ✓ Dettes fiscales, salariales et sociales (45)

Elles sont constituées du précompte professionnel retenu ainsi que de la TVA à payer en janvier 2021, de la provision pour pécule de vacances pro-mérité pour 2021 et du montant relatif au solde des congés non pris au 31 décembre 2021 et qui sont reportés sur les exercices futurs.

### ✓ Autres dettes (47/48)

Ce poste s'élève à 9.210 K€ et se compose principalement, pour un montant 8.610 K€, des dettes envers l'Intercommunale de développement économique et d'aménagement du cœur du Hainaut - IDEA suite aux excédents de cotisation des exercices 2015, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 et d'un montant de 600 K€ au profit des communes associées.

### **Comptes de régularisation (492/3)**

Ce poste s'élève à 1.207 K€.

La rubrique 492 « charge à imputer » s'élève 408 K€.

Cette rubrique représente les charges à imputer de l'exercice 2021 mais qui seront appelées en 2022. Il s'agit essentiellement des cotisations Inasti et jetons de présences, de la cotisation de responsabilisation de 2021 ainsi que les tranches et intérêts relatifs aux emprunts non prélevés au 31 décembre 2021.

La rubrique 493 « revenus à reporter » s'élève 769 K€.

Dans cette rubrique on y trouve le report de la vente de sacs relatif aux ventes facturées en décembre 2021 ainsi que l'intervention de Fost plus sur le placement des conteneurs 140L et 240 L de papier/carton.

## **B. COMPTE DE RESULTATS**

L'exercice 2021 se clôture par un résultat opérationnel positif de 1.933 K€ transféré au poste « Autres dettes IDEA excédent de cotisation 2021 ».

### **EN MATIÈRE DE CHARGES (EN MILLIERS D'EUROS)**

#### **Approvisionnements et marchandises (60)**

Ce poste s'élève à 1.582 K€ et est constitué essentiellement des achats de sacs d'ordures ménagères, organiques et des sacs P+MC destinés à la vente.

#### **Biens et services (61)**

Les biens et services représentent 17.362 K€ et sont constitués principalement de :

- Frais de traitement de déchets ;
- Frais d'intérimaires ;
- Frais d'entretien des installations et du charroi ;
- Frais de carburant routier et engins de chantier ;
- Frais de prestations de tiers ;
- Sous-traitance transport ;
- Frais d'eau, gaz, électricité et combustibles ;
- Frais d'assurances ;
- Location machines et matériel roulant ;
- Sous-traitance informatique ;
- Frais de bureau de téléphonie et postaux
- Frais de communication.

#### **Frais de personnel (62)**

La masse salariale de l'exercice est de 19.948 K€.

L'effectif au 31/12/2021 est de 359,10 équivalents temps pleins.

Il a été tenu compte dans les frais de personnel de la cotisation de responsabilisation relative à l'exercice 2021 (qui sera payée en 2022).

#### **Amortissements (63)**

Les amortissements sont constitués essentiellement des bâtiments et les installations du site d'Havré, les Recyparcs, le charroi ainsi que des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'Intercommunale.

#### **Autres charges d'exploitation (64)**

Ce poste s'élève à 234 K€ et se compose essentiellement de la redevance kilométrique pour les poids lourds.

### **Charges financières (65)**

Ce poste s'élève à 189 K€ et se compose essentiellement des intérêts sur les emprunts contractés par l'Intercommunale.

### **Charges non récurrentes (66)**

Des charges non récurrentes ont été comptabilisées en 2021 pour un montant 27 K€. Celles-ci sont constituées principalement par :

- l'annulation de créances 17 K€
- La désaffectation de matériel 9 K€

Des régularisations de comptes sont intervenues pour montant de 1 K€.

### **Impôts (67)**

Celui-ci correspond à l'impôt des personnes morales estimé de 2021.

## EN MATIÈRE DE PRODUITS (EN MILLIERS D'EUROS)

### Chiffre d'affaires (70)

Le chiffre d'affaires, hors quote-part des associés, un montant de 22.178 K€.

### Autres produits d'exploitation (74)

Les cotisations définitives des communes associées appelées à l'IDEA pour couvrir les frais de fonctionnement 2021 s'élèvent à 16.666 K€ contre 18.599 K€ appelé.

Comme déjà spécifié plus haut, l'excédent de cotisations a été transféré dans le poste « Autres dettes (48) ».

Les autres produits d'exploitation représentent un montant de 2.481 K€ et sont principalement constituées de subventions régionales (APE), de remboursements d'assurance et des petits subsides RW 2021.

### Produits d'exploitation non récurrents (76)

Des produits non récurrents ont été comptabilisées en 2021 pour un montant 51 K€. Ceux-ci sont constituées principalement par :

- La récupération de caution 26 K€
- La récupération de créances anciennes 23 K€

Des régularisations de comptes sont intervenues pour montant de 2 K€.

## II) Affectation du résultat

L'Intercommunale a dégagé en 2021, un résultat opérationnel 1.9337K€.

Cet excédent de cotisation appelé aux communes a été transféré au poste « Autres dettes IDEA cotisations 2021 ».

Le résultat 2021 se clôture par un solde nul.  
Aucun résultat n'est donc à affecter.

### **III) Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice**

Le budget 2022 construit au cours de l'été 2021 prévoyait une seule indexation, alors qu'actuellement 3 indexations sont prévues en 2022. Les coûts de carburant et énergétiques ainsi que les assurances accident du travail seront également nettement supérieurs par rapport aux prévisions. L'impact sur le budget est estimé actuellement à 1.250.000 €.

En sus la crise Ukrainienne provoque un risque d'approvisionnement en terme de pièces pour le matériel roulant, d'AD blue, de carburant..., ainsi que l'augmentation des taux d'intérêts.

### **IV) Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement**

Néant.

### **V) Circonstances influençant notablement le développement**

Néant.

### **VI) Succursales**

La société ne dispose pas de succursale.

### **VII) Pertes reportées et règles de continuité**

La société n'a pas de pertes reportées.

### **VIII) Instruments financiers**

La société n'a pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers.

### **IX) Rachat et détention d'actions propres**

La société ne détient pas d'actions propres.

### **X) Principaux risques et incertitudes**

Les administrateurs ne sont pas au courant de risques ou incertitudes éventuels susceptibles de survenir dans les exercices à venir.

### **XI) Divers**

Conformément à l'article L1523-16 du Code de la démocratie locale le plan financier pluriannuel repris au plan stratégique 2021 - 2022 a été proposé et voté lors de l'Assemblée Générale du 19/12/2019.

Ces documents sont disponibles à l'adresse internet suivante :  
[https://www.hygea.be/uploads/plan\\_strat%C3%A9gique\\_version\\_web.pdf](https://www.hygea.be/uploads/plan_strat%C3%A9gique_version_web.pdf)

Ci-après, les informations sur la structure de l'emploi et l'organigramme de l'Intercommunale.

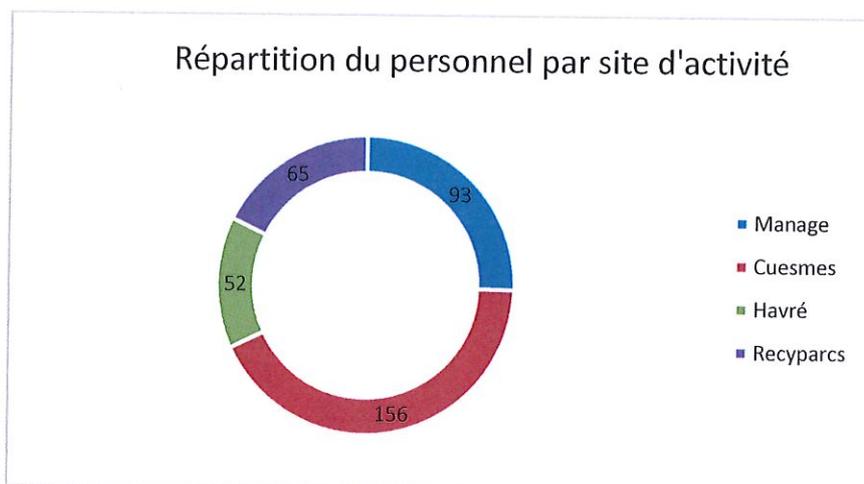
## XII) Profil des collaborateurs

A la fin de l'année 2021, l'intercommunale HYGEA occupait 366 agents répartis comme suit : 21 femmes et 345 hommes.

Parmi ces agents, 38 relèvent du statut ISPH, soit 10,4% (contre 11,3 % en 2020).

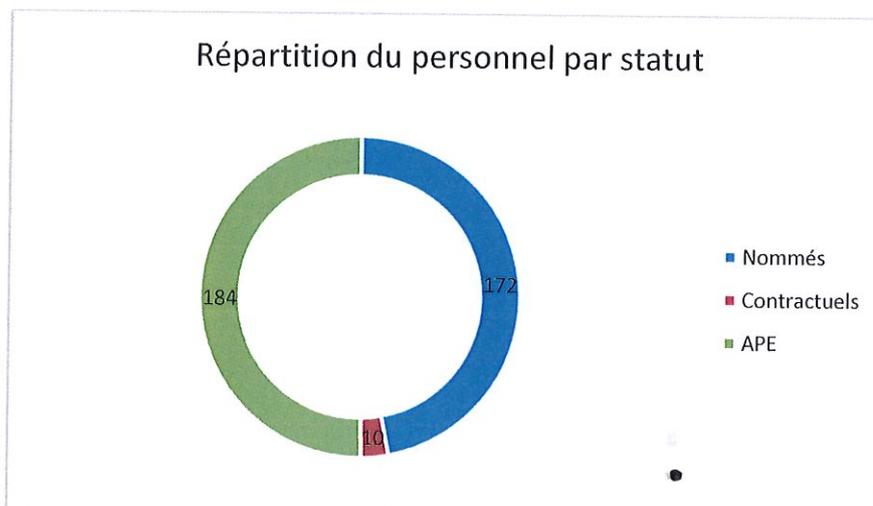
### Répartition du personnel par site d'activité :

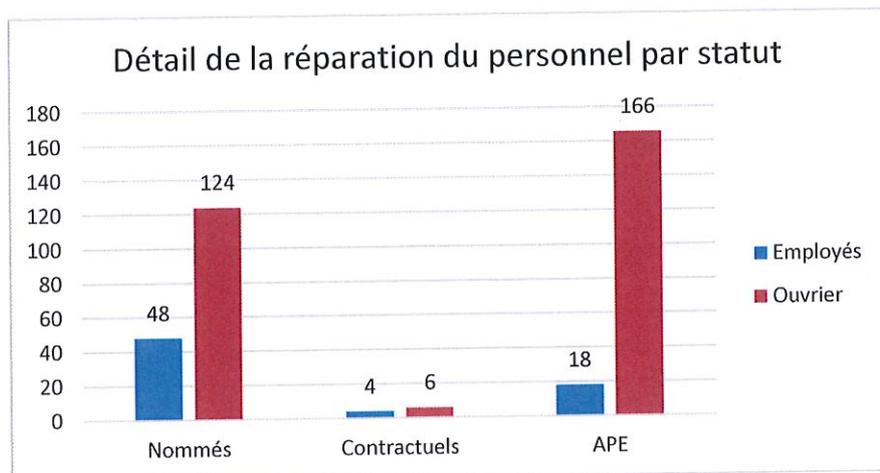
- 93 agents à Manage ;
- 156 agents à Cuesmes ;
- 52 agents à Havré ;
- 65 agents pour le réseau de 22 recyparcs.



### Répartition du personnel par statut :

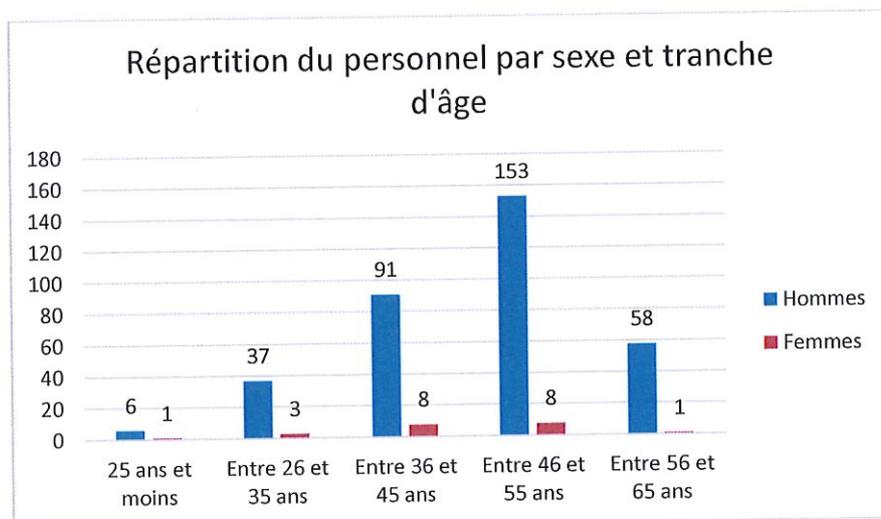
- 172 agents nommés, dont 48 employés et 124 ouvriers ;
- 10 agents contractuels, dont 4 employés et 6 ouvriers ;
- 184 agents contractuels subventionnés (APE), dont 18 employés et 166 ouvriers.





### Répartition du personnel par tranche d'âge

- 7 agents âgés entre 18 et 25 ans ;
- 40 agents âgés entre 26 et 35 ans ;
- 99 agents âgés entre 36 et 45 ans ;
- 161 agents âgés entre 46 et 55 ans ;
- 59 agents âgés entre 56 et 65 ans.



En l'occurrence, 39,9% du personnel d'HYGEA est âgé de moins de 46 ans.

### Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2021, le mouvement du personnel (hors renforts été) se répartit comme suit :

- entrées : 21
- sorties : 18

En ce qui concerne les renforts été, ils ont été au nombre de 66 en 2021.

Cette année, nous avons également engagé des étudiants sous contrat HYGEEA. Ils ont été au nombre de 15, répartis tant aux Départements Administratif, Finance, Logistique, Recyparc, Rh que Technique. Les étudiants Préposés ont, quant à eux, été gérés via l'agence d'intérim, comme les années précédentes.

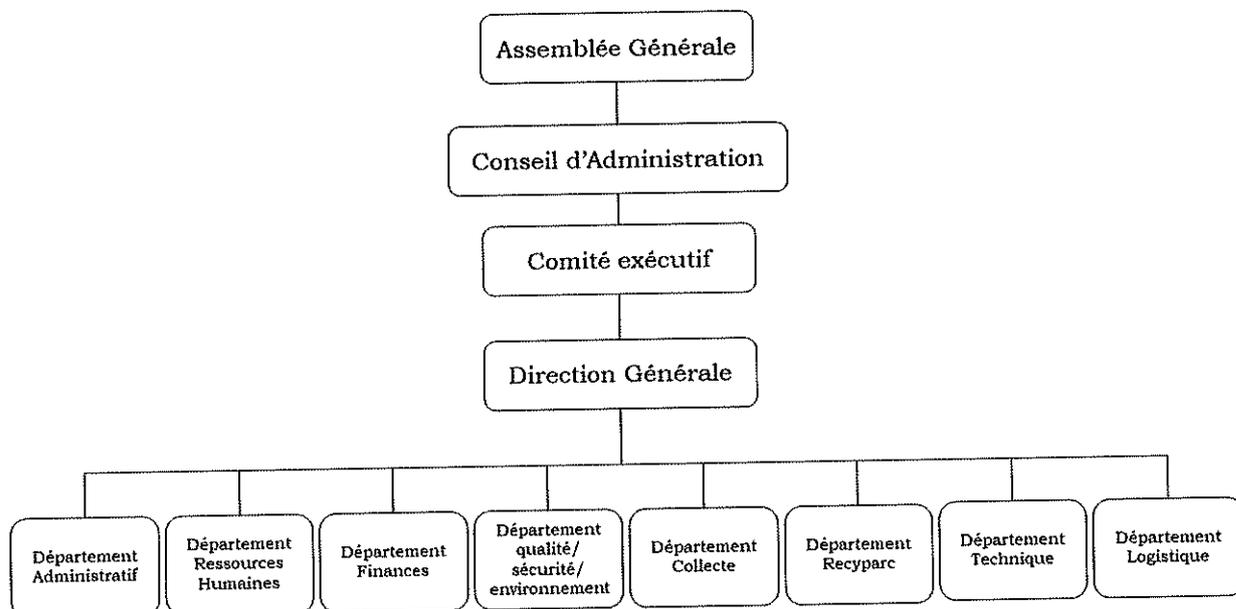
Masse salariale

En 2021, le montant des rémunérations, déduction faite des subsides accordés, s'est élevé à

19.947.949,42 €.

### **XIII) Organigramme fonctionnel complet de l'organisation**

(article L1523-16 CDLD)



#### **XIV) Composition du comité de rémunération**

(article L1523-16 CDLD)

DECAMPS Caroline

GAVA Antonio

ROSSI Bruno

SCHOLLAERT Michel

WIARD Emmanuel

#### **XV) Organes restreints de gestion**

(article L1523-16 CDLD)

Pas d'organes restreints de gestion au sein de l'Intercommunale

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

---

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	344	331	13
Temps partiel	1002	21	17	4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	365	348	17
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	511.825	491.425	20.400
Temps partiel	1012	26.489	21.923	4.566
Total	1013	538.314	513.348	24.966
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	18.924.646	17.934.506	990.140
Temps partiel	1022	1.023.303	762.803	260.500
Total	1023	19.947.949	18.697.309	1.250.640
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>				
	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs en ETP</b>				
	1003	372	356	16
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
	1013	562.214	539.541	22.673
<b>Frais de personnel</b>				
	1023	20.197.702	19.141.594	1.056.108
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>				
	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	337	29	359,1
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	295	29	317,1
Contrat à durée déterminée	111	36	0	36
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	6	0	6
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	323	23	340,6
de niveau primaire	1200	248	19	262,4
de niveau secondaire	1201	17	2	18,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	50	1	50,8
de niveau universitaire	1203	8	1	8,8
Femmes	121	14	6	18,5
de niveau primaire	1210	1	0	1
de niveau secondaire	1211	1	0	1
de niveau supérieur non universitaire	1212	6	2	7,5
de niveau universitaire	1213	6	4	9
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	0	0	0
Employés	134	63	7	68,3
Ouvriers	132	274	22	290,8
Autres	133	0	0	0

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**
**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées  
 Nombre d'heures effectivement prestées  
 Frais pour la société

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
150	83	0
151	146.553	0
152	3.847.217	0

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	101	0	101
210	0	0	0
211	97	0	97
212	0	0	0
213	4	0	4

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

## Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	86	2	87,6
310	12	2	13,6
311	70	0	70
312	0	0	0
313	4	0	4
340	9	2	10,6
341	0	0	0
342	4	0	4
343	73	0	73
350	0	0	0

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	100	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2.122	5812	39
Coût net pour la société	5803	105.125	5813	2.726
dont coût brut directement lié aux formations	58031	105.125	58131	2.726
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841	42	5851	13
Nombre d'heures de formation suivies	5842	620	5852	248
Coût net pour la société	5843	29.623	5853	12.459

## HYGEA - COMPTES 2021

COMMUNES	HYGEA										COMPTES 2021 HYGEA	BUDGET HYGEA 2021	ECART BUDGET REEL 2021	
	DOMAINE D'ACTIVITE 1					DOMAINE D'ACTIVITE 2								RECETTES NETTES VENTE DE SAC OM 30 L SAC OM 60 L ET BIO 20 L
	COTISATIONS OM RESIDUEL, SELECTIVE ET RECYPARC	COLLECTE DE BASE ORDURES MENAGERES	COLLECTES SELECTIVES EN PORTE A PORTE	RECYPARCS	PREVENTION, DISTRIBUTION, ASSISTE -	COTISATION INFRASTRUCTUR ES DE TRANSFERT	TRANSBORDEME NT ET TRANSFERT, OM	TRANSBORDEME NT, TRANSFERT, BROYAGE, DECHETS ECOPARCS	TRANSBORDEME NT ET TRANSFERT	TRANSBORDEME NT, TRANSFERT, BROYAGE, DECHETS ECOPARCS				
BOUSSU	75.238 €	405.641 €	59.117 €	329.873 €	14.100 €	28.089 €	69.980 €	44.074 €	- €	150.708 €	- €	474.999 €	798.883 €	97.654 €
COLFONTAINE	78.345 €	425.432 €	61.558 €	343.494 €	14.682 €	29.249 €	73.133 €	45.894 €	- €	156.929 €	- €	500.621 €	728.094 €	103.399 €
ERQUELINNES	37.954 €	179.151 €	29.822 €	166.407 €	8.104 €	14.170 €	27.650 €	22.233 €	- €	78.028 €	- €	189.272 €	412.373 €	40.130 €
FRAMERIES	109.210 €	414.269 €	64.701 €	361.035 €	15.285 €	30.742 €	56.385 €	48.237 €	- €	164.942 €	5.764 €	476.001 €	902.253 €	97.703 €
HONNELLES	19.458 €	96.182 €	15.289 €	85.313 €	6.624 €	7.264 €	15.427 €	11.399 €	- €	38.976 €	- €	105.603 €	210.802 €	20.472 €
JURBISE	40.398 €	179.324 €	31.742 €	177.120 €	15.051 €	15.082 €	26.150 €	23.665 €	- €	80.919 €	- €	179.007 €	440.195 €	29.751 €
MONS	382.158 €	1.986.672 €	284.558 €	1.587.838 €	68.667 €	135.206 €	273.375 €	212.149 €	- €	725.421 €	- €	1.871.349 €	4.198.753 €	434.058 €
QUAREGNON	71.778 €	393.799 €	56.396 €	314.691 €	13.451 €	26.795 €	68.167 €	42.045 €	- €	143.770 €	- €	466.627 €	768.145 €	93.882 €
QUEVY	40.559 €	132.748 €	24.029 €	134.082 €	6.147 €	11.417 €	17.801 €	17.914 €	7.739 €	61.257 €	- €	139.750 €	328.539 €	14.796 €
ST-GHISLAIN	88.703 €	427.287 €	69.696 €	388.908 €	17.445 €	33.115 €	67.101 €	51.961 €	- €	177.676 €	- €	459.327 €	965.013 €	102.447 €
DOUR	37.528 €	- €	49.144 €	274.227 €	8.740 €	23.351 €	- €	36.639 €	103.585 €	125.283 €	- €	- €	703.308 €	44.801 €
QUIEVRAIN	15.385 €	- €	20.147 €	112.422 €	3.775 €	9.573 €	22.063 €	15.020 €	- €	51.361 €	- €	- €	260.704 €	10.958 €
HENSIES	15.551 €	- €	- €	113.634 €	5.647 €	9.676 €	19.288 €	15.182 €	- €	51.915 €	- €	- €	262.914 €	11.676 €
LENS	7.015 €	- €	13.780 €	- €	2.668 €	6.547 €	10.157 €	10.193 €	- €	12.294 €	- €	- €	71.684 €	9.030 €
BINCHE	167.923 €	605.370 €	99.486 €	555.131 €	23.358 €	47.270 €	65.340 €	74.170 €	111.978 €	253.618 €	- €	895.021 €	1.340.813 €	172.191 €
ECAUSSINNES	56.793 €	180.925 €	33.647 €	187.751 €	9.325 €	15.987 €	15.643 €	25.085 €	35.428 €	85.776 €	- €	211.736 €	448.090 €	13.465 €
ESTINNES	39.378 €	131.718 €	23.329 €	130.178 €	6.614 €	11.085 €	12.876 €	17.393 €	23.284 €	59.473 €	- €	166.223 €	303.061 €	13.955 €
LA LOUVIERE	244.366 €	1.650.383 €	240.007 €	1.410.376 €	49.114 €	114.038 €	238.972 €	106.445 €	410 €	106.627 €	- €	1.636.411 €	1.113.950 €	365.470 €
LE ROEULX	33.366 €	158.396 €	26.217 €	146.291 €	6.297 €	12.457 €	21.955 €	19.546 €	- €	66.835 €	- €	150.288 €	1.479.420 €	26.451 €
MANAGE	89.245 €	481.053 €	70.122 €	391.283 €	15.308 €	33.318 €	75.290 €	52.279 €	- €	178.762 €	- €	515.387 €	872.273 €	77.532 €
MERBES	21.269 €	71.965 €	12.601 €	70.313 €	5.480 €	5.987 €	6.909 €	9.394 €	14.228 €	32.123 €	- €	91.564 €	163.218 €	4.516 €
MORLANWELZ	72.601 €	371.624 €	57.045 €	318.312 €	12.711 €	27.105 €	55.557 €	42.529 €	- €	145.424 €	- €	380.310 €	792.309 €	69.710 €
SOIGNIES	142.262 €	479.601 €	84.283 €	470.300 €	29.392 €	40.046 €	52.889 €	62.836 €	53.282 €	214.862 €	- €	581.450 €	1.098.304 €	52.131 €
SENEFFE	57.261 €	182.384 €	33.924 €	189.296 €	7.628 €	16.119 €	16.379 €	25.292 €	32.094 €	96.482 €	- €	214.841 €	459.102 €	27.105 €
TOTAL	1.923.744	8.953.904	1.481.004	6.847.899	366.593	703.690	1.317.577	1.031.575	387.796	3.247.456,05	- €	-9.595.785	16.665.551	1.933.283





## **RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL 2021 DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION DE L'INTERCOMMUNALE HYGEA (ART. L 1523-17 § 2 DU CDLD)**

Pour répondre aux exigences de l'art. L 1523-17 § 2 du CDLD, le Comité de rémunération de l'intercommunale HYGEA a arrêté son rapport annuel.

### **1. Informations générales sur l'intercommunale HYGEA**

Pour préciser le contexte dans lequel les Président(e)s, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques chiffres représentatifs des activités de l'intercommunale.

	<b>Total ventes et prestations au 31/12/2021</b>	<b>Personnel (etp) au 31/12/2021</b>	<b>Capitaux propres consolidés 2021</b>
HYGEA	38.843.247 €	359,10	13.039.072 €

### **2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'Administrateur, de Président ou de Vice-Président, ou de membre d'un organe restreint de gestion**

Les montants ci-après des indemnités de fonction attribuées aux Président(e)s et Vice-Présidents, ainsi que le jeton de présence des administrateurs ont été arrêtés par l'Assemblée Générale du 20 juin 2019 et suite à une demande de la Tutelle, par l'Assemblée Générale du 19 décembre 2019.

#### **Indemnité annuelle de fonction revenant au Président de l'intercommunale**

Montant brut indexé – 28.747,21 €

#### **Indemnité annuelle de fonction revenant à la Vice-Présidence de l'intercommunale** (Administrateurs chargés de fonctions spécifiques autres que la gestion journalière)

Montant brut indexé – 17.966,60 €

**Jetons de présence revenant aux Administrateurs(trices)**

Le jeton octroyé par présence est de 150 € pour chaque réunion.

Montant total des jetons octroyés à l'ensemble des administrateurs : 28.200€.

**Frais de déplacement revenant aux Administrateurs(trices)**

L'indemnité kilométrique en vigueur entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2021 est de 0,3542€/km.

Montant total des frais de déplacement octroyés à l'ensemble des administrateurs : 1.324,02€.

**3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction**

La masse salariale globale annuelle brute 2021 s'élève à 246.329,28€, elle comprend la rémunération du Directeur Général.

	<b>TOTAL Rémunération annuelle<sup>1</sup></b>	<b>TOTAL Avantages extra légaux<sup>2</sup></b>	<b>TOTAL</b>
<b>Direction Générale</b>			
M. Jacques DE MOORTEL	222.696,19 €	23.633,09 €	246.329,28 €

Ainsi fait à Mons, le 17 mai 2022.

  
 Jacques DE MOORTEL  
 Directeur Général

  
 Jean-Marc DUPONT  
 Président

<sup>1</sup> en application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel

<sup>2</sup> càd les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel

<b>RAPPORT ANNUEL 2021 DE RÉMUNÉRATION DE L'INTERCOMMUNALE HYGEA (ART. L6421-1 DU CDLD)</b>
---

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0839927651
<b>Type d'institution</b>	Intercommunale
<b>Nom de l'institution</b>	HYGEA
<b>Période de reporting</b>	2021

L'article L6421-1 prévoit : « *Le conseil communal, provincial ou de C.P.A.S. ainsi que le principal organe de gestion de l'intercommunale, des sociétés à participation publique locale significative, de l'association association de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, de la société de logement de service public, de l'A.S.B.L. communale ou provinciale, de la régie communale ou provinciale autonome, de l'association de projet ou de tout autre organisme supralocal établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.* »

Les informations devant y figurer sont reprises aux points 1 à 5.

**Ce rapport est établi conformément au nouveau modèle fixé par le Gouvernement wallon, par arrêté ministériel du 11 avril 2022.**

	<b>Nombre de réunions</b>
<b>Assemblée générale</b>	2
<b>Conseil d'administration</b>	x
<b>Bureau exécutif</b>	x
<b>Comité de rémunération</b>	1
<b>Comité d'Audit<sup>3</sup></b>	1
<b>Comité de secteur<sup>4</sup></b>	néant
...	x

<sup>3</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

<sup>4</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du bureau exécutif ou du comité d'audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération autre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du président, vice-président, ou au membre du bureau exécutif au sein de l'intercommunale;

- Indemnité annuelle de fonction revenant au Président de l'intercommunale

Montant brut indexé – Jean-Marc DUPONT : 28.747,21 €

Mois	Indemnité mensuelle	Présence au CA	Présence au BE	Taux de présence global	Présence au comité d'audit	Présence au comité de rémunération
01-01-2021	2.486,79	Oui	Oui	100 %	-	-
01-02-2021	2.486,79	Oui	Non (certificat)	50 %	-	-
01-03-2021	2.486,79	Oui	Oui	100 %	-	-
01-04-2021	1.243,39	Oui	Non	50 %	-	-
01-05-2021	2.486,79	Oui	Oui	100 %	-	-
01-06-2021	2.486,79	Oui	Oui	100 %	-	-
01-07-2021	2.486,79	Oui	Oui	100 %	-	-
01-08-2021	2.486,79	Oui	Oui	100 %	-	-
01-09-2021	2.486,79	Oui	Oui	100 %	-	-
01-10-2021	2.536,50	Oui	Oui	100 %	-	-
01-11-2021	2.536,50	Oui	Oui	100 %	-	-
01-12-2021	2.536,50	Oui	Oui	100%	-	-
<b>Total</b>	<b>28.747,21 €</b>					

- Indemnité annuelle de fonction revenant à la Vice-Présidence de l'intercommunale

Montant brut indexé – David VOLANT : 17.966,60 €

Mois	Indemnité mensuelle	Présence au CA	Présence au BE	Présence au comité d'audit	Présence au comité de rémunération	Taux de présence global
01-01-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-02-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-03-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-04-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-05-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-06-2021	777,11	Non	Oui	-	-	50 %
01-07-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-08-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-09-2021	1.554,21	Oui	Oui	-	-	100 %
01-10-2021	1.585,27	Oui	Oui	-	-	100 %
01-11-2021	1.585,27	Oui	Oui	-	-	100 %
01-12-2021	1.585,27	Oui	Oui	-	-	100 %
<b>Total</b>	<b>17.966,60 €</b>					

- Jetons de présence revenant aux Administrateurs(trices)

Le jeton octroyé par présence est de 150 € pour chaque réunion.

Le montant du jeton n'est pas indexé.

Montant total des jetons octroyés à l'ensemble des administrateurs : 28.200 €.

Administrateurs	Nombre de jetons	Rémunération annuelle brute	Taux de présence global
CARPIN Michaël	8	1.200 €	72 %
CHAPELAIN Hubert	10	1.500 €	90 %
DE JAER Charlotte	2	300 €	66 %
DEBAISIEUX Philippe	18	2.700 €	72 %
DESSILLY Vincent	6	900 €	54 %
DOYEN Michel	9	1.350 €	81 %
DURIGNEUX Joris	8	1.200 €	72 %
GAVA Antonio	10	1.500 €	83 %
INCANNELA Josée	23	3.450 €	92 %
LABAR Philippe	23	3.450 €	92 %
MAES Jean-Michel	9	1.350 €	81 %
MILLITARI Elena	7	1.050 €	63 %
NITA Guy Alphonse	6	900 €	85 %
POZZONI Bruno	10	1.500 €	90 %
ROSSI Bruno	9	1.350 €	81 %
SCHOLLAERT Michel	10	1.500 €	83 %
SCUTNAIRE Philippe	9	1.350 €	81 %
WIARD Emmanuel	11	1.650 €	91 %
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>28.200 €</b>	

Les montants repris ci-dessus correspondent aux jetons de présences payés lors de l'exercice comptable 2021, c'est-à-dire les montants dus pour le 2<sup>e</sup> semestre 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

2° les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction

La masse salariale globale annuelle brute 2021 s'élève à 246.329,28 € et comprend la rémunération du Directeur Général.

Direction Générale	Imposable 2021 <sup>1</sup>	ONSS 2021	TOTAL Rémunération annuelle <sup>2</sup>	Chèques-repas nets	Assurance hospi	Assurance groupe	TOTAL Avantages extra légaux <sup>3</sup>	TOTAL global
M. Jacques DE MOORTEL	193.570,96 €	29.125,23 €	<b>222.696,19 €</b>	965,85 €	397,62 €	22.269,62 €	<b>23.633,09 €</b>	<b>246.329,28 €</b>

<sup>1</sup> Les avantages de toute nature dont bénéficie la fonction dirigeante locale (GSM, ordinateur portable, véhicule) sont exclus de la rémunération annuelle, selon l'annexe 4 du CDLD, et dès lors déduits de l'imposable.

<sup>2</sup> en application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel.

<sup>3</sup> c'est-à-dire les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel.

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local  
(Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ?

**Oui/Non**

- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?

**Oui/Non**

- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?

**Oui/Non**

- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ?

**22.269,62 €**

3° la liste des mandats détenus dans toutes les entités dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats

L'intercommunale Hygea n'a aucune participation dans des structures tierces.

4° pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans toutes les entités dans lesquelles l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats

Le titulaire de la fonction dirigeante locale, Monsieur Jacques DE MOORTEL, ne détient aucun mandat lié à l'intercommunale, celle-ci n'ayant aucune participation dans des structures tierces.

5° Annexe 1 La liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution - HYGEA - 2021

CONSEILS D'ADMINISTRATION 2021													Taux		
	26-01-21	23-02-21	23-03-21	27-04-21	18-05-21	22-06-21	22-06-21	29-06-21	29-06-21	28-09-21	19-10-21	16-11-21	21-12-21	Total (12)	Taux
Jean-Marc DUPONT	1 V+€	12	100%												
David VOLANT	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	10	83%						
Michael CARPIN	1 V+€	0	J	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	J	8	67%				
Hubert CHAPELAIN	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	11	92%									
Philippe DEBAISIEUX	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	J	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	J	7	58%
Caroline DECAMPS	1 V	1 V	1 V	1 V	1 V	0	J	1 V	1 V	1 V	0	1 V	1 V	9	75%
Vincent DESSILY	1 V+€	0	1 V+€	0	J	0	1 V+€	1 V+€	9	75%					
Michel DOYEN	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	J	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	9	75%
Joris DURIGNEUX	1 V+€	12	100%												
Antonio GAVA	1 V+€	0	1 V+€	0	J	0	1 V+€	1 V+€	J	8	67%				
Josée INCANNELA	1 V+€	12	100%												
Philippe LABAR	1 V+€	12	100%												
Jean-Michel MAES	1 V+€	0	J	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	11	92%						
Elena MILLITARI	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	0	J	1 V+€	0	8	67%					
Guy NITA	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	0	10	83%						
Bruno POZZONI	1 V+€	0	J	1 V+€	10	83%									
Bruno ROSSI	1 V+€	0	J	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	11	92%						
Michel SCHOLLAERT	1 V+€	0	1 V+€	11	92%										
Philippe SCUTNAIRE	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	0	J	1 V+€	0	8	67%				
Emmanuel WIARD	1 V+€	0	1 V+€	11	92%										
Quorum	20	17	19	18	19	15	15	13	16	15	15	18	14		

- 1 Présence
- 0 Absence
- V + € Présence + rému
- V Présence pas rému
- J Absence justifiée
- NJ Absence non justifiée

BUREAUX EXECUTIFS 2021

	13/01/2021	19/01/2021	15/02/2021	18/02/2021	16/03/2021	20/04/2021	11/05/2021	15/06/2021	16/06/2021	01/09/2021	12/10/2021	10/11/2021	14/12/2021	Total (13)	Taux
Jean-Marc DUPONT	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	11	85%						
David VOLANT	1 V+€	0	1 V+€	0	1 V+€	0	10	77%							
Philippe DEBAISIEUX	0	1	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	9	69%					
Josee INCANELLA	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0	1 V+€	1 V+€	1 V+€	11	85%
Philippe LABAR	1 V+€	13	100%												
Quorum	4	4	4	5	4	4	5	5	3	4	4	5	3		

COMITES D'AUDIT 2021

	04/05/2021	Total (1)	Taux
Bruno ROSSI	1 V+€	1	100%
Caroline DECAMPS	1 V	1	100%
Antonio GAVA	1 V+€	1	100%
Michel SCHOLLAERT	1 V+€	1	100%
Emmanuel WIARD	1 V+€	1	100%
Quorum	5	0	

COMITES DE REMUNERATION 2021

	18/05/2021	Total (1)	Taux
Hubert CHAPELAIN	1 V	1	100%
Michel CARPIN	1 V	1	100%
Michel DOYEN	1 V	1	100%
Antonio GAVA	1 V	1	100%
Philippe SCUTNAIRE	1 V	1	100%
Quorum	5	0	

## **RAPPORT SPECIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS**

Articles L1512-5 et L1523-13 CDLD

**HYGEA – Exercice 2021**

Les administrateurs établissent un rapport spécifique sur les décisions de prise de participations au capital de société.

### **1. EVOLUTION DES PRISES DE PARTICIPATIONS DURANT L'EXERCICE**

Néant

### **2. DETAIL DES PARTICIPATIONS**

<b>Société</b>	<b>Participations souscrites</b>	<b>Parts souscrites</b>	<b>Valeur unitaire d'une part</b>	<b>Libération</b>
<b>EthiasCo Scrl</b>	<b>206.469,60 €</b>	<b>24</b>	<b>8.602,90 €</b>	<b>100%</b>

Les participations détenues par l'intercommunale sont de nature à concourir à la réalisation de son objet social



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC  
"HYGEA - INTERCOMMUNALE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DE  
LA RÉGION DE MONS-BORINAGE-CENTRE" POUR L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2021**

**SRL "Joiris, Rousseaux & Co – Réviseurs d'Entreprises Associés"**

Représentée par  
Alexis PRUNEAU & Bernard ROUSSEAU X  
Actionnaires

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC "HYGEA -  
INTERCOMMUNALE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION DE MONS-BORINAGE-  
CENTRE" POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative "HYGEA – Intercommunale de Gestion Environnementale de la Région de Mons-Borinage Centre" (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration, émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant six exercices consécutifs.

**Rapport sur les comptes annuels**

***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 39.282.933 € et dont le compte de résultats se solde par un résultat nul de l'exercice.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Le 17 mai 2022

La SRL "Joiris - Rousseau & Co - Réviseurs d'entreprises associés"  
Représentée par

Alexis Pruneau  
(Signature)

Signature numérique de Alexis Pruneau  
(Signature)  
DN : c=BE, cn=Alexis Pruneau (Signature),  
sn=Pruneau, givenName=Alexis  
Dominique, serialNumber=77020928509  
Date : 2022.05.17 12:01:46 +02'00'

Alexis PRUNEAU  
Réviseur d'entreprises actionnaire

Bernard  
Rousseau  
(Signature)

Signature numérique de Bernard  
Rousseau (Signature)  
DN : c=BE, cn=Bernard Rousseau  
(Signature), sn=Rousseau,  
givenName=Bernard,  
serialNumber=64050524316  
Date : 2022.05.17 12:04:50 +02'00'

Bernard ROUSSEAU  
Réviseur d'entreprises actionnaire



## **ANNEXE II.B**

# **Liste des adjudicataires**



COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2021 - LISTE DES ADJUDICATAIRES

RUBRIQUES	MODE DE PASSATION DE MARCHÉ	DATE DU CA	ESTIMATION € HTVA	ADJUDICATAIRE DESIGNÉ	Localisation	MONTANT	NOTIFICATION
Marché de Services - Nettoyage des locaux - Dossier : HYGEA/2020/012 (Accord-cadre)	Procédure négociée sans publication préalable	26-01-21	120.000,00 €	LAURENTY SA MOONS SECONET	SAINT-GHISLAIN BOIS D'HAINE GHJIN		29-01-21
Marché de Fournitures - Fourniture de matériel de compostage - Dossier: HYGEA/2020/015	Procédure négociée directe avec publication préalable	26-01-21	180.000,00 €	Lot 1: SULO BELGIUM Lot 2 : Renonciation	NINOVE	Lot 1: 33.170,00 €	01-02-21
Marché de Fournitures - Acquisition de conteneurs de 30 m³ - Dossier: HYGEA/2020/018	Procédure négociée sans publication préalable	26-01-21	126.000,00 €	TECHNICAS	BRUXELLES	123.900,00 €	29-01-21
Marché de Fournitures - Acquisition de conteneurs de 10 m³ - Dossier: HYGEA/2020/019	Procédure négociée sans publication préalable	26-01-21	65.000,00 €	ANG	OUDENAARDE	51.974,00 €	29-01-21
Marché de Fournitures - Acquisition de 2 conteneurs pour DSM - Dossier : HYGEA/2020/020	Procédure négociée sans publication préalable	26-01-21	50.000,00 €	TECHNICAS	BRUXELLES	33.890,00 €	29-01-21
Marché de Services - Ateliers et formation au compostage - Dossier: HYGEA/2020/017	Procédure négociée sans publication préalable	23-02-21	44.000,00 €	TEROVIVO	GAURAING-RAMECROIX	Lot 1: 8.470,00 € Lot 2: 2.985,00 € Lot 3: 1.950,00 €	08-03-21
Marché de Services - Développement, mise en œuvre et suivi d'un plan stratégique de communication - Dossier: HYGEA/2021/001	Procédure concurrentielle avec négociation	26/11/2021 - Décision du DG sur délégation du CA du 29 juin 2021	400.000,00 €	Expansion Partners	WIERDE	400.000,00 €	15-02-22
Marché de Fournitures - Désignation d'un fournisseur pour les sacs P+MC - Dossier: HYGEA/2021/002	Procédure ouverte	23-03-21	1.000.000,00 €	POWERPACK	BEERSE	866.384,00 €	05-05-21
Marché de Fournitures - Imprimés HYGEA - Dossier: HYGEA/2021/003	Procédure négociée sans publication préalable	26/03/2021 - Décision du DG sur délégation du CA du 23/03/2021	60.000,00 €	EMPAIN	WAUDREZ	5.160,50 €	02-04-21
Marché de Fournitures - Acquisition de remorques porte-conteneurs - Dossier: HYGEA/2021/004	Procédure négociée sans publication préalable	23-02-21	120.000,00 €	IMOL CY	STADEN	102.600,00 €	04-03-21
Marché de Fournitures - Acquisition de deux camions porteurs - Dossier: HYGEA/2021/005	Procédure ouverte	18-05-21	220.000,00 €	ITM Sales and Services	PEER	211.510,00 €	28-06-21
Marché de Services - Transport des déchets - Dossier : HYGEA/2021/007	Procédure ouverte	29-06-21	2.616.000,00 €	Lot 1: JURBILE INVEST Lot 2: SUEZ R&R BE Wallonie	HOUDENG-GOEGNIES GRACE-HOLLOGNE	Lot 1: 1.042.080,00 € Lot 2: 1.525.680,00 €	20-07-21
Marché de Services - Désignation d'une agence de call center pour le traitement des demandes d'interventions et d'informations - Dossier: HYGEA/2021/008	Procédure négociée sans publication préalable	23-03-21	117.680,00 €	NEKTO	SOIGNIES	121.409,10 €	26-03-21
Marché de Services - Traitement des Inertes - Dossier: HYGEA/2021/009	Procédure négociée sans publication préalable	29-06-21	100.000,00 €	Lot 1: BCS SA Lot 2: CHERON Lot 3: SATEA SA Lot 4: SATEA SA Lot 5: CHERON Lot 6: CHERON	SOLRE-SUR-SAMBRE SOIGNIES PERONNES-LEZ-BINCHE PERONNES-LEZ-BINCHE SOIGNIES SOIGNIES	Lot 1 : 24.235,75 € Lot 2: 16.164,20 € Lot 3: 24.840,00 € Lot 4: 13.986,13 € Lot 5: 6.673,50 € Lot 6: 8.082,10 €	01-07-21
Marché de Services - Acquisition de licences et maintenance d'un logiciel comptable - Dossier: HYGEA/2021/010	Procédure négociée directe avec publication préalable	29-06-21	200.000,00 €	EASY	NIVELLES	197.135,00 €	30-06-21

Marché de Fournitures - Véhicules utilitaires de type camionnette - Dossier: HYGEA/2021/012	Procédure négociée sans publication préalable	19-10-21	120.000,00 €	MAN TRUCK & BUS	STREPY-BRACQUEGNIES	119.250,00 €	29-10-21
Marché de Services - Transport des déchets des recyclages de La Louvière - Dossier : HYGEA/2021/014	Procédure négociée sans publication préalable	23/12/2021 - Décision du DG sur délégation du CA du 16/11/2021	120.000,00 €	COGETRINA DUFOUR	MARQUAIN	78.950,00 €	23-12-21